



## Critères de sélection concours « La Canopée »

### Article 7 extrait du règlement du concours

La présélection ainsi que la sélection des finalistes et des lauréats se base sur les cinq critères suivants :

- Le caractère innovant de la technologie ou du service proposé, on retiendra la définition de l'innovation présentée en article 1,
- La qualité de la présentation (écrite et orale),
- La qualité du porteur de projet et la complémentarité de l'équipe,
- L'impact social, économique et/ou environnemental de l'innovation : Cycle de Vie, empreinte carbone, cadre et conditions de travail, création d'emplois, création de richesses et de services épargnés à la collectivité, utilisation de circuits courts, utilisation de bois français...,
- La capacité d'industrialisation (capacité de concrétisation de la mise en œuvre de l'innovation, les marchés visés...).

Chaque critère sera évalué sur quatre points. Chaque dossier recevra ainsi une note sur 20 points. Les projets qui obtiendront la meilleure moyenne seront sélectionnés.

#### Une initiative de



#### Co-organisé avec



#### Avec le soutien financier de



#### Avec la participation de



En coordination avec l'Académie d'Agriculture de France (Trophées Jean-Paul Lanly)